



LICENCES

Saison 2019/2020

ASSEMBLEE GENERALE
le Mercredi 12 Juin 2019
à 20h00 au Foyer

DATES DES PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS

Les permanences auront lieu au Bureau ESSL, salle bleue, le :

Mercredi 5 juin de 19 h à 20 h

Vendredi 21 juin de 18 h 30 à 20 h

Mercredi 12 juin 2019 de 18 h 30 à 20 h

Samedi 29 juin de 10 h 30 à 12 h

DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUT DOSSIER

Le dossier est à retourner COMPLET lors de l'une des permanences avec les pièces suivantes :

- Le document FFBB : Demande de licence complétée et signée

☞ Certificat Médical :

Pour le renouvellement de licence, le certificat médical n'est pas obligatoire si vous avez répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé. Le certificat médical est par contre obligatoire pour toute nouvelle inscription et pour les mutations.

☞ Surclassement :

Par décision du bureau, il est demandé aux licenciés des années 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011 de prévoir un rendez-vous chez le médecin pour un éventuel surclassement.

- Questionnaire de santé complété si vous n'êtes pas concerné par le certificat médical.
- Une photo d'identité obligatoire depuis cette année pour l'enregistrement sur FBI à nous renvoyer à l'adresse esslbasket@gmail.com au format JPEG (format maximum 500 ko – penser à redimensionner votre photo en format identité).
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Règlement correspondant au prix de la (des) licence(s). Le règlement de la cotisation est payable en plusieurs fois soit par : Chèque à l'ordre de l'ESSL Basket, en Espèces, en Coupons Sports, Bons Comité d'Entreprise, Chèques vacances. Réduction : 5% pour les familles ayant 2 licences au club, et 10 % au-delà
- Pour les licenciés nés en 2001, une photocopie de la carte d'identité


En complément pour les nouveaux licenciés :

- Une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- 10 euros à ajouter au règlement de la licence pour l'achat d'une chasuble (non concernés les U7 et Loisirs et les U9 (2012) déjà compris dans le tarif annoncé)

En complément pour les mutations entre le 1^{er} et le 30 juin 2019 :

- Une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- La feuille rose de la demande de mutation + Récépissé du recommandé avec Accusé Réception
- Les frais de mutation qu'il convient d'ajouter au règlement de la licence +10 euros à ajouter au règlement de la licence pour l'achat d'une chasuble (non concernés les U7 et Loisirs)

TARIFS DES LICENCES

| CATEGORIES | Années de naissance | Tarif (en €) jusqu'au le 28 juin (assurance option A incluse) | Tarif (en €) Jusqu'au 28 juin (assurance option B incluse) |
|---|---------------------|---|--|
| Seniors | 99 et avant | 140 | 146 |
|  Loisirs (ne permet plus de jouer en séniors) | 99 et avant | 86 | 92 |
| Juniors U20/U18 | 2000/2001/2002 | 130 | 136 |
| Cadet(te)s U17 | 2003/2004 | 125 | 131 |
| Minimes U15 | 2005/2006 | 115 | 121 |
| Benjamin(e)s U13 | 2007/2008 | 110 | 116 |
| Poussin(e)s U11 | 2009/2010 | 105 | 111 |
| Mini-poussin(e)s U9 | 2011 | 100 | 106 |
| Mini-poussin(e)s U9 | 2012 | 110 (dont 10 € pour la chasuble) | 116 |
| Baby Basket U7 | 2013/2014 | 62 | 68 |



*Pour toute inscription **après le 28 juin 2019**, une **majoration de 30 €** sera ajoutée au prix de la licence (sauf nouvelle inscription).*

Si vous êtes dans une incertitude scolaire ou professionnelle, vous pouvez nous demander de mettre votre dossier en attente.

L'option C : + 0,50 € à ajouter à l'option A ou B

Frais de mutation : + 30 euros (50 % du tarif du Comité) sur les tarifs annoncés

Achat de chasuble pour tout nouveau licencié (sauf loisirs et U7 et U9-2012) ou mutation : +10 euros sur les tarifs annoncés **Commande supplémentaire chasuble pour un licencié** : + 10 euros

Pour tout renouvellement de licence, les joueurs qui ont perdu leur chasuble ont la possibilité d'en commander une autre au tarif de 10 euros.